

Technip Energies, Alterra et Neste collaborent pour offrir une solution standardisée pour la construction d'usines de recyclage chimique

Technip Energies (PARIS :TE), Alterra et Neste ont signé un accord de collaboration pour faire progresser la circularité des plastiques en fournissant à l'industrie une solution technologique standardisée pour le recyclage chimique, également appelé « recyclage avancé ».

Cette collaboration a objectif d'offrir une solution modulaire et standardisée, basée sur la technologie de liquéfaction propriétaire d'Alterra, aux entreprises intéressées par des solutions de recyclage chimique. Cette approche modulaire permettra de réduire les coûts de préinvestissement, d'accélérer le processus de mise en œuvre, d'assurer une meilleure prévisibilité des coûts des projets et de réduire les dépenses d'investissement globaux. La coopération facilitera l'exécution de projets de recyclage chimique plus efficaces, permettant à l'industrie de réduire sa dépendance vis-à-vis des ressources fossiles et d'accélérer la circularité des polymères et des produits chimiques.

La technologie d'Alterra est un processus de liquéfaction thermo-chimique qui convertit les plastiques difficiles à recycler en un produit hydrocarboné liquide. Ce produit intermédiaire peut ensuite être raffiné en matières premières de haute qualité pour produire de nouveaux plastiques et produits chimiques. À ce jour, Neste a traité seul plus de 6 000 tonnes de matières premières dérivées de plastiques, y compris de l'huile certifiée ISCC PLUS provenant du site industriel d'Alterra à Akron, dans l'Ohio.

Combiner l'expertise de trois entreprises en une seule solution

Alterra et Neste ont commencé à collaborer dans le domaine du recyclage chimique en 2021, en améliorant conjointement certains aspects de la technologie d'Alterra et en créant des chaînes de valeur respectives. Alterra et Technip Energies ont commencé leur collaboration dans le domaine du recyclage chimique en 2022. Les trois entreprises unissent aujourd'hui leurs efforts dans le cadre d'une initiative unique : Alterra et Neste exploiteront la technologie sous licence et Technip Energies se chargera de la conception, de l'ingénierie et de la livraison de l'usine de liquéfaction standardisée aux entreprises intéressées dans le monde entier.

Frédéric Schmuck, directeur général d'Alterra Energy, a déclaré : « *Nous disposons d'une technologie de liquéfaction éprouvée, fruit de 15 années de recherche, de développement et d'améliorations. Nous réduisons à présent les obstacles auxquels se heurtent les entreprises qui souhaitent investir dans la liquéfaction. Nous mettons en place une solution standardisée pour les usines de liquéfaction, ce qui permettra d'augmenter rapidement les capacités de recyclage économiquement viables à l'échelle mondiale.* »

Andreas Teir, responsable du recyclage chimique chez Neste, a déclaré : « *La demande de solutions plus durables est forte et nous sommes prêts à répondre à cette demande. Nous*

avons déjà établi notre rôle dans la transformation de matières premières circulaires en matières premières de haute qualité pour l'industrie pétrochimique, et notre ambition est d'augmenter ces volumes traités au cours des mois et des années à venir. Nous sommes impatients d'offrir une technologie de liquéfaction robuste et facile à mettre en œuvre pour répondre à notre demande croissante de déchets plastiques liquéfiés»

Bhaskar Patel, SVP Chimie Durable, Produits Chimiques & Circularité chez Technip Energies, a déclaré : « *Nous avons constaté une tendance récente sur le marché de la circularité à vouloir des coûts de préinvestissement plus faibles, une technologie éprouvée et opérationnelle, tout en permettant aux entreprises qui l'adoptent de maintenir leurs engagements climatiques pour 2030. Nous sommes impatients d'offrir au marché la technologie éprouvée d'Alterra, améliorée avec Neste, et notre solution modulaire standard, considérées comme des éléments clés pour des projets industriels. Nous sommes convaincus que cette solution, associée à la puissance de la marque Neste et à l'augmentation attendue de la demande de déchets plastiques liquéfiés, contribuera au développement rapide de nouvelles capacités de recyclage chimique.»*

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une société d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. La société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 16 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (*American Depositary Receipt*) sponsorisé de niveau 1, avec ses ADRs négociés sur les marchés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com

À propos d'Alterra

Alterra est le développeur, l'opérateur et le fournisseur de licences de technologie de liquéfaction thermochimique qui régénère le plastique à son état d'origine, réduisant ainsi la dépendance à l'égard de nouveaux matériaux d'origine fossile pour la fabrication de nouveaux produits en plastique. Notre site d'Akron, dans l'Ohio, spécialisé dans la circularité des plastiques, est la seule usine de ce type à être exploitée en continu et à grande échelle. Grâce au déploiement mondial de notre technologie, nous résolvons la pollution plastique.

Pour en savoir plus : <https://alterraenergy.com/>

À propos de Neste

(NESTE, Nasdaq Helsinki) utilise la science et des technologies innovantes pour transformer les déchets et autres ressources en carburants renouvelables et en matières premières circulaires. L'entreprise crée des solutions pour lutter contre le changement climatique et accélérer le passage à une économie circulaire. Premier producteur mondial de carburant aviation durable (SAF) et de diesel renouvelable et précurseur dans le développement de solutions de matières premières renouvelables et circulaires pour les polymères et les produits chimiques, l'entreprise a pour objectif d'aider ses clients à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 millions de tonnes par an d'ici à 2030.

L'entreprise a pour ambition de faire de la raffinerie de pétrole de Porvoo, en Finlande, la raffinerie la plus durable d'Europe. Neste s'est engagée à atteindre une production neutre en carbone d'ici 2035 et à réduire l'intensité des émissions de carbone des produits vendus de 50 % d'ici 2040. Neste a également fixé des normes élevées en matière de biodiversité, de droits de l'homme et de chaîne d'approvisionnement. L'entreprise a toujours figuré sur les listes du CDP et du DJSI des entreprises les plus durables au monde. En 2023, le chiffre d'affaires de Neste s'élevait à 22,9 milliards d'euros.

Pour en savoir plus : neste.com

Contacts

Technip Energies

Annette Morgan

Head of Marketing & Communications, Sustainable Fuels, Chemicals & Circularity

Tel: +1 281-249-2475

Email: annette.morgan@ten.com

Alterra

Pour les requêtes médias, veuillez contacter Valerio Coppini valerio.coppini@alterraenergy.com.

Neste

Veuillez contacter le service de presse de Neste, tél. +358 800 94025 / media@neste.com (en semaine de 8h30 à 16h00 EET).

Abonnez-vous aux communiqués de presse de Neste à l'adresse <https://www.neste.com/for-media/releases-and-news/subscribe>.

Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2023 déposé le 8 mars 2024 et dans le Rapport Financier Semestriel 2024 déposé le 1^{er} août 2024 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

